

Je vous adresse ce message pour vous faire part de mon soutien plein et entier envers les trois membres du CAC 38 qui ont été scandaleusement condamnés par la justice à payer à votre collectivité 1 200 € de frais de justice.

Comme eux, je me suis dressé contre les dérives de la finance. C'était dans un autre contexte, celui d'un pays parfois qualifié de paradis fiscal. La justice de ce pays, le Luxembourg, n'a osé me réclamer qu'un euro symbolique, notamment grâce à l'extraordinaire mobilisation de citoyens, d'ONG et de journalistes.

N'étant pas citoyen de la métropole grenobloise, je ne vous demande rien. Je vous mets seulement en garde. Il pourrait être politiquement dévastateur d'exiger le paiement de 1 200 € de frais de justice à des citoyens qui ont agi au service d'une bonne gestion de l'argent public. Vous avez le choix d'y renoncer.

Avec mes salutations citoyennes déterminées,
Antoine Deltour, lanceur d'alerte dans l'affaire Luxleaks